



**NANTERRE !
N'ENTERRE PAS TES
MEDIATHEQUES !**

Nanterre, 12 Février 2022

Tout au long de la crise sanitaire, les bibliothécaires sont restés présent.e.s pour les nanterrienn.e.s. Une note passée à la majorité municipale le lundi 17 janvier dessine un projet de restructuration des médiathèques avec la fermeture imminente de la médiathèque musicale et, à plus long terme, la fermeture de la centrale Pierre et Marie Curie. L'enjeu affiché : répartir plus équitablement sur le territoire quatre équipements de taille moyenne.

Depuis plusieurs années, le réseau des médiathèques est en déclin : suppression du bibliobus, dégradation continue du bâtiment de Pierre et Marie Curie, trois postes bloqués sur les 48 postes de l'organigramme. Alors que les contraintes sanitaires mobilisent les collègues davantage (contrôle des passes sanitaires, respect de protocoles...), ils apprennent aujourd'hui que les trois postes affectés à la médiathèque musicale sont menacés de suppression après la fermeture de l'équipement.

NANTERRE NE SERAIT-ELLE PAS EN TRAIN DE BRADER SA LECTURE PUBLIQUE ?

Là où le ministère de la culture préconise 56 postes pour une ville de 100 000 habitants, Nanterre est en passe de tomber sous les 45 postes...

Là où les médiathèques devraient bénéficier d'un total de 5600 mètres carrés d'équipement, Nanterre risque de passer sous la barre des 3000 mètres carrés...

Là où la loi du 21 décembre 2021 pose un cadre législatif pour les bibliothèques, Nanterre continue de diminuer ses budgets d'acquisitions...

Les médiathèques sont les seuls lieux culturels de proximité, accessibles à tous gratuitement, intergénérationnels, lieux de loisir, de lecture publique, de sociabilité, d'accès et d'aide au numérique...

DANS UN CONTEXTE DE CRISE, ET POUR ASSURER UN SERVICE PUBLIC À LA HAUTEUR DES BESOINS DE LA POPULATION NANTERRIENNE, LES BIBLIOTHÉCAIRES ONT BESOIN DE MOYENS !

Un contexte qui pousse nos collègues à se mobiliser pour revendiquer :

> **La sanctuarisation des 48 postes de leur organigramme** pour pouvoir continuer à proposer en plus des horaires d'ouverture au public : des animations, des accueils de collectivités, l'ouverture des dimanches à Flora Tristan...

> **Le pourvoi de tous les postes de leur réseau,**

> L'engagement de la ville de **proposer aux collègues de la médiathèque musicale qui le souhaitent un accompagnement RH** pour faciliter leur reconversion dans les meilleures conditions.

> **L'arrêt de la baisse annuelle des budgets d'acquisitions** qui implique moins de livres, DVD, et autres documents nouveaux proposés aux usagers.

> **Des engagements de la ville forts et précis sur l'avenir des médiathèques** en terme d'investissement, de postes de bibliothécaires, de superficies des bâtiments, tout en associant les usagers à la réflexion.

LECTRICES, LECTEURS : MOBILISEZ-VOUS AVEC NOUS !!!

Envoyez un mail à nos élu.e.s en les contactant directement sur le site de la ville de Nanterre, sur la page *citoyenneté/vie municipale/contactez vos élus*. Vous pouvez aussi soumettre des questions au conseil municipal, sur la page *citoyenneté/vie municipale/conseil municipal/questionconseilmunicipal@mairie-nanterre.fr*.

SYNDICATS CGT UFICT et OE des Territoriaux de la Mairie de Nanterre
Tour A 16^{ème} étage. 130 rue du 8 mai 1945
92000 NANTERRE
Tel : 01 47 29 50 48 / 01 47 29 54 95
Mail : syndicat.cgt@mairie-nanterre.fr / syndicat.ufictcgt@mairie-nanterre.fr
Facebook : <https://www.facebook.com/CgtUNanterre/>
BLOG : <https://cgtmairienanterre.blogspot>

SYNDICAT FO des Territoriaux de la Mairie de Nanterre
Tour A 16^{ème} étage. 130 rue du 8 mai 1945
92000 NANTERRE
Tel : 01 47 29 48 88
Mail : syndicat.FO@mairie-nanterre.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE